

DONNÉES

Service de la
Planification et de
l'Aménagement
Durable
Pôle
Systèmes
d'Information
Géographique
et Valorisation
Septembre
2014

Plan des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Commune de Thiais



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr



LÉGENDE :

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques inscrits et classés**
 - monument historique classé ou inscrit
 - périmètre de protection des monuments: zone de 500 m ou modifié
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés et inscrits**
 - site classé
 - site inscrit
- M - Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques**
 - Ligne aérienne haute-tension
 - Ligne souterraine haute-tension
 - pylône
- PT1 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques**
 - zone de protection (toute la commune est soumise à la zone de protection de Forteray Telecom)
 - zone de garde radioélectrique
- PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception**
 - zone primaire de dégagement
 - secteur de dégagement
 - zone secondaire de dégagement
 - Station radioélectrique
- PT3 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des faisceaux hertziens**
 - faisceau hertzien
 - zone spéciale de dégagement
- T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer**
 - Zone tenenciaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les Servitudes relatives au Chemin de Fer
- T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement (aéroports civils et militaires)**
 - limite cotée de zone de dégagement de l'aéroport d'Orly

Source : © IGN 2014 / BD TOP® - BD PARCELLAIRE® - UTEA94

Échelle : 1/5000

